



MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES

Rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Deschambault-Grondines Année 2015



Assemblée du Conseil municipal le 9 novembre 2015

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

Rapport des Vérificateurs sur les états financiers Municipalité de Deschambault-Grondines

Les états financiers 2014 de la municipalité de Deschambault-Grondines ont été préparés par la firme Bédard, Guilbault inc.

Tel que précisé dans le rapport de vérification, ces professionnels comptables ont vérifié le bilan au 31 décembre 2014, l'état des activités financières et d'investissements, du coût des services municipaux, des surplus accumulés, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière à cette date.

Réf. : Bédard, Guilbault inc.
Comptables agréés, 23 mars 2015

Situation de la Municipalité de Deschambault-Grondines au 31 décembre 2014

Résumé du rapport financier – Exercice 2014

Activités de fonctionnement	Réel	Budget
Revenus	4 624 559 \$	4 387 080 \$
Dépenses de fonctionnement	– 3 455 599 \$	– 3 852 454 \$
Remboursement de la dette à long terme	– 663 943 \$	– 666 626 \$
Affectations et conciliation	– 7 055 \$	132 000 \$
Excédent (déficit)	497 962 \$	0 \$
Activités d'investissement		
Revenus	260 134 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	– 485 655 \$	– 500 500 \$
Affectations et conciliation	381 048 \$	500 500 \$
Excédent (déficit)	155 527 \$	0 \$

La dette de la municipalité au 31 décembre 2014 était de 4 585 023 \$.

Le traitement mensuel des élus présentement en vigueur est :

Le Maire	2609,85 \$	1739,90 \$ en rémunération 869,95 \$ en allocation de dépenses
----------	------------	---

Chacun des conseillers / conseillère

	780,03 \$	520,02 \$ en rémunération 260,01 \$ en allocation de dépenses
--	-----------	--

Par ailleurs, le maire et les conseillers ont reçu de la MRC de Portneuf, au cours de la dernière année, une rémunération de 4053 \$ et une allocation de dépenses de 2025 \$, alors que le représentant de la municipalité au sein de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une rémunération de 618,10 \$ et une allocation de dépenses de 309,10 \$.

Rapport du maire – Année 2015

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 et autres projets

Administration générale

- La municipalité, depuis bon nombre d'années, permet à de nombreux étudiants d'acquérir une expérience de travail et d'enrichir leurs connaissances au sein de leur communauté. Ainsi, des étudiants travaillent à l'exécution d'ouvrages reliés au transport, aux loisirs et à la culture, au tourisme, etc.
- Le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables permet et encourage la réalisation de projets développés à partir des pistes d'action soumises par les citoyens/citoyennes et organismes qui gravitent au sein des communautés de Deschambault-Grondines et de Portneuf. La municipalité de Deschambault-Grondines siège au sein du Conseil d'administration du Fonds.
- La municipalité a dévoilé le 22 octobre dernier son plan de communication et a procédé au lancement de son nouveau site Internet. Aussi, grâce au nouveau logiciel Accès Cité Loisirs, la population a maintenant la possibilité de réserver en ligne une salle ou un local.
- Le conseil retient les services de la firme Infrass international inc. pour réaliser une consultation de la population sur les services offerts par la municipalité et ceux souhaités par la population.

Sécurité publique

- Le service incendie bénéficie de nouveaux équipements et matériel d'incendie, tels remplacement des radios, défibrillateur, appareils respiratoires, lumières, tenues d'intervention, bottes et gants.
- Les étapes d'acquisition d'un nouveau véhicule autopompe citerne sont en cours. Celui-ci doit être livré en 2016.
- La formation continue en sécurité incendie se poursuit afin d'assurer la tenue à jour de la qualification professionnelle des pompiers.
- Dans le cadre d'une entente avec la MRC de Portneuf et la Sûreté du Québec, la municipalité a bénéficié à nouveau des services des cadets (policiers en formation) pour des interventions de prévention et de sensibilisation auprès de la population.

Transport

- Divers travaux ont été réalisés à plusieurs endroits sur le réseau routier municipal, tels : lignage de chaussée, scellement de fissures du pavage, fauchage des abords des chemins, remplacement de glissières de sécurité, pavage, coupe de branches.
- La municipalité a poursuivi son programme de remplacement de lumières énergivores par des lumières DEL. En plus d'assurer la longévité de ce type d'éclairage, cette démarche s'inscrit également à l'intérieur de sa politique de développement durable.
- L'acquisition de divers équipements a été faite afin de faciliter le travail des employés, dont remorque basculante, monte-charge hydraulique, laveuse à pression à eau chaude, équipement pour le passage d'une conduite sous un chemin.
- Les différentes démarches entreprises par la municipalité auprès des instances concernées sont toujours en cours afin de réaliser le futur accès au chemin du Roy à partir de la rue Montambault.
- Suite aux pluies abondantes des 9 et 10 juin 2015, des travaux de réparations dans différents tronçons du réseau routier ont été nécessaires.

Hygiène du milieu

- Suite à l'adoption du programme de réhabilitation de l'environnement sur le territoire, la municipalité accorde une subvention aux immeubles se conformant à ce programme, soit par l'aménagement d'une installation sanitaire. Une modification est apportée à ce programme afin de modifier la participation de la municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018.
- La tenue d'un salon d'information qui s'est déroulé le 28 mars dernier, avait pour objet d'offrir aux citoyens concernés la possibilité de discuter de leurs besoins auprès des technologues, entrepreneurs, fabricants reconnus de systèmes d'épuration des eaux usées, ainsi qu'avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement.
- Adoption d'un règlement fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée, afin d'apporter une solution supplémentaire aux propriétés aux prises avec une problématique particulière.
- Des travaux aux étangs du parc industriel ont été exécutés, et ce, conformément aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT).

Urbanisme

- Des démarches sont amorcées auprès, entre autres, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'acquérir une superficie supplémentaire de terrain pour l'agrandissement du développement résidentiel Guilbault. Un mandat a également été confié pour la réalisation d'études pour l'implantation de nouveaux espaces résidentiels sur le territoire.
- La municipalité a procédé à la vente de deux terrains dans le parc industriel. Elle est à compléter les discussions pour finaliser la vente d'un troisième terrain.
- Un mandat a été confié pour dresser l'inventaire et faire une analyse des sites potentiels pour l'implantation d'une résidence pour aînés.

- La Corporation de développement de Deschambault-Grondines, par le biais d'un programme incitatif à la construction résidentielle en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf, a versé 25 000 \$ afin de soutenir la construction domiciliaire.

Loisirs et culture

- L'acquisition de l'immeuble situé au 591 chemin Sir-Lomer-Gouin a été faite, de même que des travaux de mise aux normes de ce bâtiment ont été réalisés au rez-de-chaussée. Ce bâtiment de la municipalité héberge le Pop Café (géré par la Coopérative de solidarité des Grondines) ainsi que le guichet automatique de la Caisse Desjardins.
- Le prix *Inspiration 2015*, remis par la Fédération des Villages-relais du Québec, a été décerné pour l'aménagement du sentier de la Fabrique.
- Un parc 0-5 ans a été réalisé sur le site du centre des loisirs de l'édifice J.-A.-Côté et un mini-gym a été aménagé à l'intérieur de ce même édifice. La municipalité s'est vu décerner un prix d'excellence dans la catégorie *Initiative porteuse d'un soutien aux familles – Municipalités de moins de 10 000 habitants* par Carrefour Action municipale et famille, avec le projet de mini-gym.
- La municipalité a accueilli ses nouveaux arrivants lors de la fête des voisins. Cette activité s'est tenue dans le cadre de la semaine de la municipalité, sur le site de la Fabrique.
- La municipalité a maintenu son soutien financier à une vingtaine d'organismes qui œuvrent au sein de la municipalité.
- Plusieurs citoyens et citoyennes se sont démarqués en cours d'année lors de différents événements. La municipalité a reconnu leur implication. Aussi, le conseil municipal reconnaît la collaboration des nombreux bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de la communauté.
- Le tournoi de golf organisé en collaboration avec le club Lions de Deschambault-Grondines a connu encore une fois un vif succès. Pour l'édition de 2015, les profits s'élèvent à 5262 \$. La moitié de cette somme est remise au Comité d'aide de Deschambault-Grondines, dont la gestion est confiée au club Lions de Deschambault-Grondines.
- Le conseil a signifié son appui au Comité d'embellissement dans le projet d'un jardin communautaire.
- Des travaux de rénovation des planchers ont été amorcés au Presbytère de Grondines.
- Un dossier a été préparé et présenté afin d'obtenir une subvention pour la rénovation du Centre des Roches. Un projet de plan d'aménagement a été réalisé en ce sens.

Indications préliminaires quant aux états financiers

La municipalité anticipe terminer l'exercice avec des revenus légèrement supérieurs aux dépenses, les crédits nécessaires ayant été imputés à même les postes budgétaires ou à même les fonds de règlement approuvés à cet effet.

Permis de constructions neuves pour l'année 2015

À cette date, 10 permis ont été délivrés pour des fins résidentielles sur un total de 213 permis émis, représentant une valeur totale de 3 895 800 \$.

Les orientations pour les années 2016-2017-2018

- Des travaux de restauration aux toitures des moulins de La Chevrotière sont à envisager.
- La municipalité complètera la mise à niveau des planchers au Presbytère de Grondines.
- Les résultats de l'étude sur l'état de la structure récemment déposés par les architecte et ingénieur, guideront la réflexion des élus quant au projet de restauration du Couvent de Deschambault. Une aide financière accordée par le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables, permettra d'amorcer la restauration de cet édifice cité.
- Une réponse positive à une demande d'autorisation formulée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec permettrait la mise en chantier d'un projet de développement résidentiel d'au moins 13 terrains, sur l'ancien site de l'entreprise Guilbault dans le secteur Grondines.
- L'obtention des autorisations nécessaires des différents ministères permettra de poursuivre les démarches entreprises pour assurer l'aménagement d'un accès au développement Montambault
- Le maintien du Programme de réhabilitation de l'environnement suivant l'échéancier établi.

Je vous invite à la présentation du budget pour l'exercice 2016, laquelle se tiendra le 14 décembre 2015 à 19 heures 30 au Centre des Roches, 505 chemin Sir-Lomer-Gouin.

Merci pour votre participation et votre intérêt dans les débats de notre municipalité.



Gaston Arcand,
Maire